



Déclaration de travailleur frontalier

service
contact
notre réf.
téléphone

Les renseignements que vous fournissez dans ce formulaire sont recueillis pour l'établissement du droit aux allocations familiales et leur paiement. Ils sont protégés par la loi du 8 décembre 1992. Pour consulter ou rectifier les renseignements qui vous concernent, vous pouvez vous adresser à l'organisme mentionné ci-dessus.

Si vous recevez les allocations familiales en tant que travailleur frontalier, ce formulaire vous sera envoyé tous les trois mois. Le recto doit être complété par votre employeur étranger. Vous complétez vous-même le verso. N'oubliez pas de signer et renvoyez cette déclaration le plus vite possible à l'adresse ci-dessus.

Déclaration de l'employeur

*nom et adresse de
l'employeur*

Le (la) soussigné(e)
.....
.....
.....
.....

confirme que

est (a été) travailleur(euse) salarié(e) dans l'entreprise ou se trouvait dans une situation assimilée (par ex. en vacances, en congé de maladie, etc.)

durant la période

éventuellement

Date de cessation de ses fonctions

Date

*de l'employeur ou de son
représentant*

Signature

Qualité du signataire

Déclaration du travailleur frontalier

Le (la) soussigné(e)

travaille dans le pays suivant :

Tracez une croix.

et retourne chaque jour

chaque semaine

chaque mois

(*autre régime*)

vers :

Date

Signature